



Pour protéger notre biodiversité, disons Non au Bti

Les bottines doivent suivre les babines !

Par [Philippe Giroul](#)

Mondialisation.ca, 19 novembre 2020

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Environnement](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Mercredi soir 11 novembre, j'ai participé au premier atelier de consultation portant sur le thème *Santé environnementale et biodiversité* de la future Politique environnementale de la Ville de Trois-Rivières. L'animation de cette rencontre était assurée de façon exemplaire par Mme Saleema Hutchinson de Communagir.

Dans le document de « *Mise en contexte des thématiques et de leurs objectifs* » et dans les échanges, parmi les objectifs spécifiques, on trouve des très beaux mots, des intentions très louables, des beaux vœux pieux... comme :

- Stratégie de conservation,
- Atténuer les impacts des activités de la ville sur l'intégrité des milieux naturels,
- Protection des milieux humides et hydriques,
- Sensibiliser les citoyens sur la protection des milieux naturels et leur mise en valeurs,
- Considérer l'ensemble des espèces vulnérables / menacées et intégrer des mesures pour les protéger,
- Réviser les pratiques de la ville en matière d'utilisation de pesticides en vue d'en minimiser l'usage,
- S'assurer que tous les intervenants en urgence environnementale disposent de connaissances et compétences à jour leur permettant d'intervenir le plus efficacement possible;

Tout cela est en porte à faux et en contradiction flagrante avec le programme trifluvien de contrôle des insectes piqueurs qui coûte, bon an, mal an, quelques 1 200 000 \$ / an , non sollicités par les contribuables.

En plus de tenter de satisfaire le confort de quelques citoyens durant quelques semaines printanières et estivales, ce programme a comme effet collatéral la destruction partielle de notre biodiversité tel que bien documenté par les citoyens anti-Bti. On sait maintenant que les épandages du pesticides Bti dit biologique sur une bonne partie du territoire trifluvien affectent partiellement la biodiversité et les oiseaux insectivores s'en sont allés ailleurs.

Si la future politique trifluvienne environnementale vise la protection de notre biodiversité et

des écosystèmes, *les bottines devraient suivre les babines...! Deux poids, deux mesures* dans une administration municipale respectable, n'est pas de bon aloi. Ainsi, nos élus devraient faire appliquer concrètement la *Vision pour bâtir le futur*, énoncée dans la politique du développement durable de la ville et dont les principes directeurs sont bien clarifiés.(1)

Dans cette perspective, l'application du *Principe de précaution* serait de mise pour décréter un moratoire immédiat sur ce contrôle des insectes piqueurs non sollicités. D'ailleurs, le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a déjà analysé la problématique et en a conclu récemment une orientation qui recommande l'application de ce principe de précaution.

Dans sa future politique environnementale, la ville de Trois-Rivières va-t-elle poursuivre sa collaboration pour la destruction partielle de notre biodiversité et ainsi rejeter du revers de la main l'avis très bien documenté du MFFP.

Ou bien va-t-elle concrétiser sa *Vision pour bâtir le futur* pour un développement durable?

Alors, Les citoyens qui ne veulent pas de nuisance piquante durant quelques semaines pourront appliquer les nombreux moyens alternatifs suggérés par nos gouvernements pour un coût très minime.

Philippe Giroul, Trois-Rivières

¹ <https://www.v3r.net/a-propos-de-la-ville/planification/developpement-durable>

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Philippe Giroul](#), Mondialisation.ca, 2020

Articles Par : [Philippe Giroul](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca

